

Intersection France/Louisiane au XIX^e siècle : la littérature populaire dans les récits et nouvelles de Michel Séligny

Frans C. Amelinckx

Numéro 2, 1992

Une opération de maillage pour renforcer les liens entre les isolats de langue française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004420ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004420ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Amelinckx, F. C. (1992). Intersection France/Louisiane au XIX^e siècle : la littérature populaire dans les récits et nouvelles de Michel Séligny. *Francophonies d'Amérique*, (2), 169–182. <https://doi.org/10.7202/1004420ar>

INTERSECTION FRANCE/LOUISIANE AU XIX^e SIÈCLE :
LA LITTÉRATURE POPULAIRE DANS LES RÉCITS
ET NOUVELLES DE MICHEL SÉLIGNY

Frans C. Amelinckx
Université Southwestern (Louisiane)

À l'instar des autres territoires français formant des enclaves francophones dans des pays à prédominance anglophone, le champ littéraire louisianais est fortement marqué par la production de la mère-patrie. Cette situation correspond à celle des territoires d'outre-mer qui sont, par définition, périphériques, et qui ont à développer leur propre littérature et à préserver leur héritage linguistique, phénomène que l'on peut appeler l'autonomisation littéraire. Comme le note Réginald Hamel, les écrivains louisianais « vivaient à l'heure de Paris. [...] les intellectuels de La Nouvelle-Orléans prenaient connaissance des dernières publications françaises à environ trois semaines près de leurs parutions en France¹ ». La Louisiane n'est cependant pas dans une situation de dépendance intellectuelle, mais bien dans un système d'échange. Tout au long du XIX^e siècle, il y a une immigration française dont les intellectuels, journalistes et enseignants pour la plupart alimentent la production littéraire, sans nécessairement la renouveler puisqu'ils suivent leur propre position politique et littéraire qui, souvent, était déjà dépassée en France. De même, un assez grand nombre d'écrivains louisianais font leur début littéraire ou publient en France². Dans ce processus d'échange, deux facteurs sont importants pour la défense de la langue et pour la diffusion littéraire : le système éducatif et celui de la presse francophone.

L'éducation, le premier facteur du maintien des valeurs culturelles, de la langue et des traditions de la mère-patrie, est jusqu'en 1836 composée uniquement d'écoles privées, soit laïques ou religieuses, dont le programme d'études suit de très près celui de l'école française, avec des enseignants français ou louisianais qui ont fait leurs études en France. Ces écoles sont elles-mêmes divisées en écoles pour enfants de race blanche et pour enfants libres de couleur, mais les démarcations sont assez floues

jusqu'en 1842 (Michel Séigny, homme libre, de couleur, indique qu'il a suivi des cours à l'école du Bayou Saint-Jean du professeur français D'Hébecour³). De plus, un assez grand nombre de jeunes de race blanche ou de couleur font leurs études directement en France ou y font, au moins, un séjour plus ou moins long⁴.

Le deuxième facteur est celui de la presse. Plus encore qu'en France, la production littéraire en Louisiane est dominée par le rapport étroit de la presse et de la littérature. En fait, jusqu'en 1870, il n'y avait que peu de maisons d'édition à La Nouvelle-Orléans. Le plus souvent, les livres étaient imprimés à compte d'auteur par des ateliers spécialisés, souvent les mêmes que ceux des journaux. Somme toute, on imprime plus souvent des plaquettes ou recueils de poésie que de la prose romanesque⁵. Celle-ci trouve un débouché dans les feuilletons des journaux louisianais qui existent en grand nombre, mais qui n'ont qu'une existence éphémère⁶. Les deux journaux les plus importants de La Nouvelle-Orléans, par leur tirage et aussi par leur durée, sont *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans* (1827-1925) et *Le Courrier de la Louisiane* (1810-1860). Tous les journaux offrent aux lecteurs de courts récits ou des anecdotes, dans leurs variétés, et des romans ou des nouvelles, dans leurs colonnes de feuilleton. Les romans-feuilletons, à leur début, sont tirés, on pourrait même dire piratés, des revues et journaux français comme *La Presse*, *Le Constitutionnel*, *Le Journal des Débats*, *La Revue des Deux Mondes*, *La Revue de Paris*. Plus tard, ils alternent avec la production locale. La presse reste le facteur le plus important non seulement dans la diffusion de la production littéraire française, mais aussi dans sa présentation au public louisianais des événements littéraires, du théâtre, des polémiques de toutes sortes et surtout de la situation politique. La diffusion de la production littéraire française est renforcée par les librairies et les cabinets de lecture qui, eux aussi, changent souvent de propriétaire.

La production littéraire française de l'époque n'était pas classifiée, ni codifiée. C'est dire que les écrivains reconnus par l'institution littéraire, tels que Chateaubriand, Balzac, Théophile Gautier, Alexandre Dumas, George Sand y coudoient les oubliés, les feuilletonnistes chevronnés comme Marie Aycard (1794-1859), Frédéric Soulié (1800-1847), Albéric Second (1817-1887), Emmanuel Gonzales (1815-1887). Le goût du public louisianais est ainsi fortement influencé par ce qu'on appelle, en général, la littérature populaire. À l'encontre de la France, la presse louisianaise est presque le seul mode de publication pour la prose romanesque et, par conséquent, elle contribue à définir le genre. Malgré le courant d'échange, la production littéraire louisianaise est dominée par l'hégémonie parisienne qui se fait sentir même à distance et avec le retard normal du courrier transatlantique. Ainsi, la parution des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue suscite la publication des *Mystères du bord du Mississippi* de Charles de la Gracerie, publiés dans *Le Courrier de la Louisiane* (1844-1845), et *Les Mystères de La Nouvelle-Orléans* de Charles Testut (1852-1853). En général, les écrivains louisianais suivent

la thématique proposée par la production littéraire française et bien que l'on tente de rendre la littérature franco-louisianaise indigène, selon le souhait de Thomas Théard qui, déjà en 1841, désire démarquer la littérature louisianaise de celle de la mère-patrie. Mais son appel s'adresse davantage à la poésie et souligne plutôt le fait que les sujets louisianais sont traités selon un modèle français :

Mais notre pensée n'est pas qu'il faille suivre servilement la trace des écrivains français. La littérature de Louisiane doit exhaler un parfum indigène; elle doit avoir une couleur toute locale, porter l'empreinte de nos idées, subir l'influence de notre climat. L'aspect de notre pays est triste, mais d'une tristesse vague qui souvent pèse péniblement sur les âmes poétiques. Si les magnificences de nos nuits d'automne sont pleines de magie, la mousse grise qui enveloppe nos forêts comme un immense linceul, jette dans le coeur de celui qui les contemple une sorte d'affaissement douloureux. Ce qui n'est souvent dans d'autres contrées que l'expression d'une pensée fugitive, quelque fois un rêve ou peut-être une erreur, est ici une réalité. [...] Il semble que nos écrivains sont saisis fatalement par la mélancolie de nos grandes plaines couvertes de forêts de pins, par les beautés plaintives de nos lacs solitaires et de notre ciel brumeux⁷.

Ironiquement l'appel de Théard est rédigé avec des échos de Chateaubriand et le paysage louisianais acquiert des teintes bretonnes. En prose, le genre du roman-feuilleton domine à partir des années 1844. Situation qu'Auguste Viatte décrit en termes de triomphe du fatras extravagant des romans-feuilletons sur les bords du Mississippi⁸. En opposition à ce fatras, Viatte mentionne à plusieurs reprises les nouvelles de Michel Séligny comme ayant le mérite d'être simples et vraies⁹, mais néanmoins une lecture attentive montre qu'elles aussi sont fortement marquées, entre autres, par les éléments du roman populaire, par la fiction courte publiée dans les variétés et dans les feuilletons. Par ailleurs, bien que Viatte ait présenté la meilleure bibliographie de Séligny, elle n'est pas complète, car il n'a pu consulter tous les journaux disponibles¹⁰.

Michel Séligny¹¹, en fait, est le meilleur exemple de l'écrivain louisianais qui se situe à l'intersection même de la littérature franco-louisianaise et de la production littéraire française. C'est dire que non seulement nous pouvons trouver dans son écriture tous les éléments du roman populaire, mais aussi des influences de Chateaubriand et de Balzac, des sujets louisianais et, à partir d'un séjour en France en 1855-1856, des sujets français. Son écriture est un parfait exemple des rapports entre la Métropole et la Louisiane, car elle fait la synthèse entre les divers éléments de la production littéraire de l'époque.

Le point de départ de la fiction pour Séligny est la réalité de l'expérience, qu'elle soit louisianaise, ou des escales en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Thomas, ou encore, située en France. Nous pouvons ainsi diviser l'oeuvre de Séligny en deux étapes bien précises : la période

louisianaise (1839-1855) et la période française (1857-1861). Toutes deux, cependant, gardent des éléments du roman populaire et, plus particulièrement, ceux de la technique narrative. Le roman populaire est basé sur l'oralité, ou plutôt le pastiche de l'oralité. Ainsi, très souvent, on rencontrera le mot « histoire » qui souligne ce pastiche. Ainsi, Séligny donne pour titre à un de ces contes « Simple histoire », titre qu'il n'est d'ailleurs pas le seul à utiliser¹². De même, le système narratif accorde une importance prépondérante au discours direct, à l'usage des points d'exclamation, d'interrogation ou des points de suspension qui soulignent l'aspect émotif et dramatique du texte et son appel direct au lecteur : « un peu de patience, lecteur, je vous expliquerai cela [...] » ; « accueillez-les avec amour [...] », « plaignez cette mère [...] » ; « c'est au sortir de cette soirée féerique [...] que je suis venu, aimés lecteurs, vous fatiguer de ma pauvre histoire; je suis gourmand, bavard, conteur : trois péchés de vieillard. Rémission plénière au conteur, comme toujours, s'il vous a par trop ennuyés¹³. »

Ainsi que le signale Jean-Claude Vareille, l'auteur ne se cache jamais derrière son texte, mais rappelle au lecteur que ce qu'il lit est d'abord communication avant d'être témoignage ou reproduction¹⁴. Tout le système narratif tend à créer ce que Marc Angenot appelle « un métalangage qui vise à authentifier le récit¹⁵ ». La structure narrative employée par Séligny est celle du récit progressif-régressif : au fur et à mesure que le récit avance, il apporte des renseignements sur le passé. Le lecteur devient conscient de la réalité du protagoniste et de la thématique qu'il représente — mystère de la naissance, amour bafoué, secret de famille, détails des persécutions subies. Ainsi, dans le récit « Le moqueur » (*L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 13 mai 1854), un ami « rêveur sentimental » conte une histoire au narrateur qui la redit au lecteur. Il s'agit d'une toute jeune fille qui cherche son oiseau favori, un moqueur, le dernier cadeau que sa mère lui a donné avant de mourir. Petit à petit, le lecteur apprend la vie de la pauvre orpheline, sa lutte contre la pauvreté, le remariage de sa mère, les cruautés de son beau-père, les souffrances et la mort de sa mère, les persécutions exercées par une belle-mère qui la prive de vêtements et de nourriture. Un vieillard tente d'intervenir, mais il doit se rendre aux Antilles et, quand il revient, il apprend la mort de sa petite protégée.

De même, Séligny suit de près le procédé mis au point par Eugène Sue, celui du système narratif à tiroirs, une série de digressions qui contribuent au développement : le narrateur connaît un personnage X, qui à son tour, connaît le personnage Y qui, à son tour, connaît... Chaque personnage raconte ainsi un épisode qui jette une lumière sur le déroulement du drame. La nouvelle « Un sixième doigt » (*Le Courrier de la Louisiane*, du 5 au 7 février 1858) est un parfait exemple de la narration à tiroirs : au Havre, en attendant le départ du bateau pour La Nouvelle-Orléans après avoir terminé des études au Collège Sainte-Barbe à Paris, le narrateur rencontre un condisciple qui le présente à un jeune couple anglais. Son ami lui dit com-

ment il a fait la connaissance du mari, un jeune lord, qui lui a donné un manuscrit intitulé « Notre histoire » (celle du jeune couple) racontant comment le jeune lord a fait la connaissance de sa femme, une jeune fille pauvre dont l'enfance a été misérable. Le manuscrit contient aussi l'histoire d'un vieux serviteur breton qui avait promis à sa maîtresse, la châtelaine, de retrouver sa fille et avait ainsi passé plusieurs années à la recherche de la fille enlevée par des parents sans scrupule dans le but d'hériter des propriétés. La petite fille avait été vendue à des gitans. Recueillie par un couple de vanniers, elle avait disparu. Le vieux serviteur la retrouve finalement en Écosse. Grâce à une déformation de la main (un sixième doigt), il la reconnaît comme la maîtresse légitime du château de Ploërmel en Bretagne et... elle est aussi la femme du jeune lord. La jeune femme raconte comment elle a été enlevée, et le vieux serviteur narre à son tour ce qui s'est passé à Ploërmel et les péripéties de sa quête. L'héritage est rendu à sa propriétaire légitime et les mauvais parents s'enfuient à Montevideo. L'héritière restaure l'ordre dans son domaine et met à profit sa richesse pour le bien des pauvres : relever les masures, féconder les terres, doter et marier les jeunes filles pauvres de la paroisse, « et voilà l'histoire de lord et de lady Elgin, mes excellents amis ». La conclusion se situe des années plus tard, lors de la réunion annuelle des anciens du Collège Sainte-Barbe, quand l'auteur retrouve son ami et apprend qu'il est marié à une jeune fille recueillie par lady Elgin. Ainsi, dans une nouvelle assez courte, Séigny met en oeuvre cinq narrateurs qui, chacun à leur tour, y vont d'un épisode éclairant le mystère de la disparition, de la rencontre, de l'amour et de la reconnaissance du bien et de la punition du mal.

Une autre caractéristique du roman populaire est la présence de l'épiphonème qui termine le récit, en résumant son message. Séigny en fait un usage constant. Aucune de ses nouvelles ne se termine sans cette figure de rhétorique : « Votre mémoire ne périra pas, vous l'avez confiée à la reconnaissance du pauvre [...], elle est la providence du pauvre, et le plus chétif, le plus déguenillé trouve chez elle du pain et un gîte [...] Dieu ne récompense jamais à moitié la piété filiale et une tendre dévotion à Marie, sa mère » ; « Confiez votre souvenir à la reconnaissance du pauvre, du malheureux; ils trouveront toujours, soyez-en sûr, quelques fleurs pour orner la sépulture de leur bienfaiteur, des prières et des larmes pour recommander à Dieu sa poussière, lui qui prit en pitié en ce monde et leurs plaies et leurs haillons¹⁶. »

L'usage de l'épiphonème souligne un aspect propre à Séigny, celui de la voix didactique fonctionnant en analepse. En révélant la faille entre l'être et le paraître, non seulement de l'individu, mais de la société en général, Séigny participe à l'oeuvre régénératrice de sa religion telle qu'il la comprend à son époque, un catholicisme social basé, non sur Lamennais, mais sur Lacordaire. Les riches ont une obligation morale de faire le bien, de répandre la charité autour d'eux et ceci, dans la mesure de leurs moyens.

Ainsi dans « La dentelle révélatrice », après avoir fait l'expérience de la méchanceté de la société, le protagoniste revient à Dieu : « De pensée et d'âme désormais à son Dieu [...] monsieur D*** lui consacre, jeune encore, le reste de sa vie vouée à l'amour du bien, au culte de la vérité, à la pratique de la bienfaisance [...] » Au contraire du roman populaire français qui propose un dépassement onirique de l'injustice sociale, le récit sélignyen est, en premier lieu, une constatation pessimiste de l'inévitable misère et de la souffrance qui frappent plus particulièrement les êtres faibles et innocents : enfants orphelins, jeunes filles séduites et abandonnées, mères de famille miséreuses, dont le seul secours est la providence divine représentée par des personnes charitables. Les classes sociales dans la période louisianaise sont celles que Séligny connaît par expérience : petits planteurs, officiers d'Empire exilés, réfugiés de Saint-Domingue, petits négociants, une classe de rang social intermédiaire, toujours à la merci de la cupidité des chevaliers de l'industrie, de financiers véreux, d'hommes du monde dévergondés, victimes aussi des conditions propres aux tropiques (fièvre jaune, choléra, petite vérole, ouragan). Le récit a pour but de montrer une société motivée uniquement par l'argent, de même que les erreurs, les péchés et la méchanceté de l'individu. Le récit souligne aussi, parfois d'une manière trop sentimentale, que la justice divine agit, même si la justice humaine est corrompue. Après le passage dans cette vallée de larmes, la récompense est accordée aux bons sur terre, par un riche mariage ou un héritage important, ou au ciel. Quant aux méchants, ils sont punis soit par l'opprobre public, l'exil ou la mort solitaire. L'univers décrit est un monde simpliste, manichéen qui ne reçoit de rédemption que de Dieu¹⁷.

Dans la période française, qui se situe après le voyage en France (1855-1856), Séligny présente les choses d'une façon moins pessimiste. Il montre différentes classes sociales : la vieille noblesse (que Séligny qualifie d'aristocratie antique et de bonne souche), la classe paysanne et, une seule fois seulement, la classe ouvrière. Les protagonistes honnêtes réussissent à atteindre la fortune et le bonheur après avoir triomphé des obstacles posés par la société frivole, médisante, hypocrite. La vieille noblesse meurt, mais après avoir laissé son nom dans la mémoire par ses bonnes oeuvres, et s'oppose à la bourgeoisie, la nouvelle noblesse dont le seul motif est l'argent.

Dans le cycle louisianais, l'écriture de Séligny est fortement marquée par l'influence de Chateaubriand, non seulement dans le style, mais aussi dans le rythme ternaire des phrases et par la thématique, les images et le paysage. Dans les premières nouvelles, nous pouvons retrouver l'aliénation propre à la jeunesse, le dégoût de la vie présente, l'inquiétude personnelle, le refuge dans le passé : tout *René* y est. « Souvenir de 1815 », la première nouvelle écrite par Séligny, porte toutes les marques de cette influence dès l'introduction :

Attristé du présent, inquiet de l'avenir, j'avais inutilement lutté contre un dégoût invincible des choses actuelles, et dans mon découragement profond, je me pris à évoquer les souvenirs du passé et les phases si riantes de ma jeunesse écoulée, douces, douces fleurs qui ne se flétrissent jamais, qui savent si bien raviver l'imagination souffrante, et qui protègent toujours contre de funestes résolutions [...] affaissé sous le poids du jour, j'avais été m'asseoir, rêveur solitaire, aux fraîches rives du fleuve afin de rattacher mon âme aux suaves tableaux du passé [...].

C'est à juste titre que Chateaubriand a déclaré dans ses *Mémoires d'outre-tombe* qu'après *René*, une

... famille de Renés-poètes et de Renés-prosateurs a pullulé; [...] il n'y a pas de grimaud sortant de collège, qui n'ait rêvé d'être le plus malheureux des hommes, qui, à seize ans, n'ait épuisé la vie, ne se soit cru tourmenté par son génie, qui, dans l'abîme de ses pensées ne se soit livré aux *vagues des passions*, qui n'ait frappé son front pâle et échevelé [...] stupéfait d'un malheur dont il ne savait pas le nom [...] ¹⁸

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse dans le cas de Séligny d'une imitation servile, mais plutôt d'une phénoménologie de la mémoire : cette faculté d'emmagasiner les images et les mots les plus frappants et qui affecte l'imaginaire pictural et verbal de l'écrivain. Ainsi, dans « Un drame au lac Pontchartrain », une des meilleures nouvelles du cycle louisianais, la persistance de la mémoire se fait jour dans les images, les scènes et le paysage même sous l'influence des souvenirs de *René*, et d'*Atala*. Le point de départ est un retour au passé :

J'aime à fouiller dans nos vieilles chroniques, j'aime à remonter par la mémoire et le cœur vers ces jours anciens déjà bien loin de nous [...] charmante époque de la vie que celle-là, et dont les riantes éphémérides réchaufferont toujours ce foyer des souvenirs parfois près de s'éteindre sous les sombres nuages qui voilent si tristement les heures présentes.

Le narrateur raconte les malheurs de Rosalie, fille-mère qui s'est réfugiée avec son père dans un village de l'autre côté du lac afin d'échapper à l'opprobre de sa condition. Hélas, elle devient folle, un topos fréquent du roman populaire, et se suicide au cours d'un ouragan qui a toutes les caractéristiques de la tempête dans *Atala*. Après la tempête, le narrateur et le père retrouvent le cadavre de Rosalie, désespoir du père qui se suicide après l'enterrement. La mise en sépulture est un tableau qui contient un ensemble d'éléments chateaubrianes :

Une simple fosse creusée de nos mains reçut Rosalie et son enfant [...] après l'avoir recouverte de terre, poussière qui se mêle si vite avec l'autre poussière [...] et avant de la quitter pour toujours, j'inclinai sur sa couche les rameaux d'un jeune arbre, et j'y plantai une croix grossièrement fabriquée. Monument de l'orgueil et de la puissance, le temps dans sa course rapide vous renverse sans pitié, le souffle des révolutions vous balaie de la face du globe; l'humble croix que mes mains ont placée sur la

sépulture de Rosalie subsiste encore sans nul doute protégée par le platane qui l'ombrage, par la pitié du passant qui s'agenouille et prie devant ce signe vénéré, rencontré fortuitement dans la solitude d'une forêt américaine [...]

L'épiphonème du texte est un message didactique sur la condition humaine :

Oubliez, jouissez, soyez heureux, frivoles adorateurs des plaisirs, des joies de ce monde, mais tremblez au sein de vos jouissances, car le chagrin, le désespoir, la mort, infatigables sentinelles, sont là qui ne sommeillent jamais, car l'inconstante fortune, prodigue pour vous de ses sourires et de ses caresses, a de cruels retours et fait payer bien cher parfois ses passagères faveurs.

C'est seulement après l'expérience du deuxième séjour en France que Séligny se dégage de l'influence de Chateaubriand, de la persistance de ses lectures. En effet, dès son retour en Louisiane, Séligny conte ses expériences tout en situant ses nouvelles dans le passé. Plusieurs des nouvelles ont pour sous-titre « Souvenir », comme « Les deux soeurs de lait » qui sont un « Souvenir de la Martinique »; « Nelly » est un « Souvenir de Saint-Thomas »; « Le petit conducteur d'ânes » est un « Souvenir de Vichy ». Le cadre du cycle français, dans lequel nous pouvons inclure les nouvelles des Antilles, de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Thomas, se situe dans les villes et les lieux visités : Le Havre, Lyon, Vichy, Chambéry, Paris et les lieux d'escale. Les descriptions sont toujours très précises, une autre caractéristique de l'écriture sélignienne. Comme Balzac, il prête une grande attention au regard du personnage, à sa voix, à son visage, qui sont tous des éléments révélateurs de la personnalité. Dans la nouvelle située à Vichy, dans un hôtel élégant, Mademoiselle de Bectause et sa mère portent de simples vêtements de deuil, d'un extérieur modeste, et commandent pour dîner un potage maigre, des oeufs et du poisson. Elles sont prises par les épouseurs de dot à Vichy pour des « bigotes, pauvres et provinciales ». En réalité, elles appartiennent à la vieille noblesse de Lyon, très riche, mais bienfaitrice et dont le comportement et l'habillement sont en contraste avec ceux de la nouvelle noblesse d'argent. Dans « Simple histoire », les comparses d'une vente forcée aux enchères, agents d'un banquier véreux, sont décrits en termes péjoratifs qui révèlent leurs natures vénales :

Le plus vieux était gratifié d'une de ces figures parcheminées à contours anguleux [...] deux petits yeux glauques s'enfonçaient sournoisement dans leur orbite [...] l'autre, le moins âgé, portait sur de puissantes épaules une sorte de tête de buffle. La bestialité et la jovialité s'alliaient intimement sur cette face-là et lui imprimaient un caractère de rare vulgarité [...] face papier mâché et tête de buffle.

Séligny excelle dans la description des paysages qu'il élabore avec une précision lyrique et incorpore dans la trame de ses nouvelles. Son but n'est pas uniquement de créer un décor, mais aussi de suggérer un contraste

entre la nature et la société, entre la création divine et le comportement humain. Dans « Un duel à la métairie », nouvelle condamnant le duel (partici- pant ainsi à la campagne instaurée en 1834 par l'Association contre les duels), Séigny oppose la beauté et la sérénité du paysage à la mort et au meurtre légal :

Cependant le jour s'était fait. La nature du joli mois d'avril, notre délicieux printemps à nous, s'éveillait douce et parfumée, pleine de ces langueurs, de ces molles sensations du matin [...] Semée avec cette prodigalité d'une nature opulente, baignée par ces limpides eaux [...] là s'élançaient le co- palme aux âcres et aromatiques senteurs, le frêne au port élégant, le pin au sombre feuillage, le catalpa couvert de ses blanches fleurs comme d'éblouissants flocons de neige, puis le magnolier superbe, roi orgueilleux, dominant de son trône immobile, de sa lisse et riche parure, étoilée de larges roses virginales, la végétation inférieure étendue à ses pieds [...] et pour animer cette riante scène, pour lui communiquer le mouvement de la vie, à chaque pas, des cardinaux, couleur de feu, sortant bruyamment des buissons, et portant çà et là leur vol craintif, des papes, vêtus de pourpre, d'émeraude et d'azur, se promenant d'arbrisseau en arbrisseau comme des fleurs multicolores détachées de leurs tiges, et plus haut dans l'épais- seur d'un vieux chêne, sur la branche pyramidale d'un cyprès, l'oiseau moqueur, simulant, contrefaisant, musicien invisible, multiple, infatigable, orchestre tous les ramages, toutes les notes, toutes les inflexions et toutes les mélodies. En ce moment, six heures tintèrent avec lenteur, c'était l'angélus, première élévation de l'âme chrétienne vers son sublime bienfai- teur. [...] Les deux adversaires, assis sur le tronc renversé d'un vieil arbre, étaient face à face.

Tout en utilisant les éléments structuraux du roman populaire, Séigny a un éventail de thèmes et de sujets : récit personnel, souvenirs historiques, récit sentimental, vie d'étudiant pauvre, anecdote humoristique, vie mili- taire, nouvelle du genre du roman maritime et du roman noir, épisodes de rencontres fortuites. Cependant, toutes les nouvelles de Séigny sont struc- turées par le passé : dans le cycle louisianais, le narrateur est généralement un vieillard et raconte un épisode dramatique ou pathétique dont il a été le témoin; dans le cycle français, le narrateur est le « je » de l'écrivain qui est le témoin de l'épisode ou qui entend le raconter. Cette structure permet de rappeler à la vie le passé, d'être de nouveau le témoin des souffrances et de la misère des innocents et de leur récompense finale. Le désir de faire re- vivre le passé et d'y faire participer le lecteur est ce que l'on pourrait appe- ler une anamnèse (au sens sacré), une participation à une vie passée, aux souffrances de cette vie, et se veut un témoignage qui doit mener « à l'amour du bien, au culte de la vérité, à la pratique de la bienfaisance ».

Les écrits de Séigny correspondent bien au goût du public de l'époque. Dès 1850, il est reconnu comme un écrivain louisianais de renom et ses nouvelles sont presque toujours accompagnées d'un discours d'escorte : en 1855, l'éditeur de *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans* interrompt la publication

des *Mohicans de Paris* d'Alexandre Dumas pour publier « Le petit fugitif » avec ce commentaire : « Nous interrompons aujourd'hui la publication des *Mohicans* pour donner place à une nouvelle locale signée d'un nom très répandu dans la littérature louisianaise. C'est pour nous un devoir et un plaisir d'ouvrir de temps en temps nos colonnes aux oeuvres de nos propres écrivains. » Lors de la parution de « Les deux soeurs de lait », l'éditeur remarque : « Nous publions aujourd'hui sous ce titre quelques pages pleines de fraîcheur et d'un touchant intérêt que nous a obligeamment confiées M. Séigny. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cette nouvelle bluette d'un de nos littérateurs louisianais les plus distingués : le nom dont elle est signée la recommande suffisamment aux lecteurs de *L'Abeille*. » (15 juin 1857) Dans *Le Courrier de la Louisiane*, l'éditeur écrit : « Nous commençons demain [...] la publication d'un feuilleton dû à la plume d'un écrivain connu et aimé du public louisianais, M. Sel...Y. 'La tache de vin' est une histoire vraie, touchante où le sentiment se dispute au style. » (30 avril 1857) Ou encore :

Nous commençons aujourd'hui une intéressante nouvelle due à la plume d'un auteur que les lecteurs du *Courrier* ont appris à apprécier. C'est un récit simple, élégant, émouvant, d'un souvenir de voyage. L'auteur M. S...Y y conquiert bravement ses titres littéraires, et nous espérons avoir bientôt de sa plume un ouvrage de plus longue haleine. Nous sommes toujours heureux de pouvoir accueillir les productions des auteurs louisianais. C'est un devoir pour nous que d'encourager les tentatives littéraires qui se produisent ici; mais dans les circonstances actuelles, nous n'avons qu'à ouvrir nos colonnes à un talent réel et dans toute sa maturité. (5 avril 1858)

De même, à propos de « Nelly », l'éditeur fait le commentaire suivant : « On trouvera sur notre première page une intéressante nouvelle de M. Séigny — elle est écrite avec sentiment — on sent que le coeur était de la partie, quand l'auteur a produit cette oeuvre. Nous en recommandons la lecture. » (12 mai 1858)

Négligé par *L'Athénée louisianais*¹⁹, oublié par Desdunes, mentionné par Edward Larocque Tinker dans sa magistrale étude sur les écrivains de langue française, mais davantage pour sa valeur anecdotique que pour ses écrits, apprécié par Auguste Viatte, Michel Séigny est représentatif de la rencontre, de l'intersection du monde créole francophone et de la production littéraire française au XIX^e siècle. Ses écrits sont produits d'après les conventions et les goûts d'une communauté de lecteurs et d'auteurs et forment ainsi « un ensemble structuré d'instructions de lectures²⁰ ». Ils sont aussi un témoignage de la culture et de la lecture de la communauté franco-louisianaise au XIX^e siècle et nous permettent de mieux comprendre le champ littéraire et culturel dans sa totalité et de saisir les multiples facettes de l'écriture de la Francophonie.

Récits et nouvelles de Michel Séligny

« Souvenir de 1815 », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 9 décembre 1839.

« Épisode du 8 janvier 1815 », récit, dans *Le Courrier de la Louisiane*, 11 janvier 1842, reproduit dans *La Gazette des Opelousas*, 15 janvier 1842.

« Mademoiselle Duchesnois », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 25 mai 1847.

« Marie », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 1^{er} avril 1853.

« Un pirate », nouvelle, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 13 et 14 mai 1853.

« Un duel à la Métairie », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 16 juin 1853.

« Un drame au lac Pontchartrain », nouvelle, dans *Le Courrier de la Louisiane*, du 17 au 21 février 1854.

« Simple histoire », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 20 mars 1854.

« Le moqueur », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 13 mai 1854.

« Une exécution militaire au fort Saint-Charles », récit, dans *Le Courrier de la Louisiane*, 4 juin 1854.

« Le petit fugitif », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 26 février 1855.

« Catarina », nouvelle, dans *Le Courrier de la Louisiane*, du 13 au 15 mars 1855.

« Une fiancée », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 16 avril 1855.

« Une orpheline », nouvelle, dans *Le Courrier de la Louisiane*, 19 et 20 avril 1855.

« Un bouquet trouvé dans un omnibus », anecdote, dans *Le Courrier de la Louisiane*, 20 mai 1855.

« Le petit conducteur d'ânes », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 15 juin 1857.

« La tache de vin », nouvelle, dans *Le Courrier de la Louisiane*, 1^{er} et 2 mai 1857.

« Les deux soeurs de lait », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 15 juin 1857.

« La petite fille d'Aurillac », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 4 décembre 1857.

« Un sixième doigt », nouvelle, dans *Le Courrier de la Louisiane*, du 5 au 7 février 1858.

« Le pêcheur de la Guadeloupe », récit, dans *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans*, 17 avril 1858.

« Nelly », nouvelle, dans *Le Courrier de la Louisiane*, du 12 au 14 mai 1858.

« La dentelle révélatrice », récit, dans *La Renaissance Louisianaise*, 12 mai 1861.

« La petite mendiante de Chambéry », nouvelle, dans *La Renaissance Louisianaise*, 30 juin et 7 juillet 1861.

« Mademoiselle de Bectause », nouvelle, dans *La Renaissance Louisianaise*, 3 et 10 novembre 1861.

NOTES

1. Réginald Hamel, *La Louisiane créole, littéraire, politique et sociale (1762-1900)*, Montréal, Leméac, 1984, vol. 2, p. 409.

2. Dominique Rouquette publie *Les Meschacébéennes* à Paris chez Sauvaingnat (1838); son frère Adrien lance son recueil des poèmes *Les Savanes* chez Labitte (1841); le docteur Alfred Mercier fait de même avec *La Rose de Smyrne et l'Ermitte du Niagara* (Paris, Labitte, 1842); les *Essais poétiques* (1843) et les *Esquisses poétiques* (1846) d'Émilie Evershed sont publiés chez Bossange (1843).

3. Les écoles privées, laïques ou religieuses, offrent un programme proche de celui des écoles françaises. Certaines écoles pour enfants de couleur offrent de préparer les élèves au baccalauréat et de le faire passer à Paris, quatre mois après l'arrivée en France. Michel Séligny fonde aussi l'Académie Sainte-Barbe en souvenir du collège du même nom où il a fait ses études. Son académie existera de 1833 à 1846.

4. Beaucoup d'écrivains louisianais seront éduqués en France, entre autres, les frères Rouquette à Nantes, Charles Deléry à Paris, Georges Desommes et Michel Séligny au Collège Sainte-Barbe à Paris, Édouard Desommes au Lycée Louis-le-Grand ainsi que le docteur Mercier qui fera toutes ses études secondaires et supérieures en France.

5. Ce n'est qu'à partir des années 1870 que les romanciers publient leurs écrits directement chez un imprimeur, exception

faite de Charles Testut (1819-1892) qui publie *Les Veillées louisianaises* (Méri dien, 1849), *Les Mystères de La Nouvelle-Orléans* (Gaux, 1853) et Louis-Armand Garreau (1817-1865) qui publie *Louisiana* (Méri dien, 1849).

6. Edward Laroque Tinker, dans la première étude de la presse française, *Bibliography of the French Newspapers and Periodicals of Louisiana* (Worcester, Massachusetts, American Antiquarian Society, 1933), fait cette remarque amusante, mais vraie : «The French newspapers and periodicals [...] sprang up in Louisiana like mushrooms and died like flies during the nineteenth-century.» (p. 6)

7. Cité par Auguste Viatte dans *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Québec/Paris, PUL/PUF, 1953, p. 267-268.

8. *Ibid.*, p. 513.

9. Auguste Viatte a véritablement découvert Séligny, bien qu'il n'ait connu qu'une partie de ses écrits. Dans sa contribution «Littérature d'expression française», (*Histoire des littératures*, Paris, Gallimard, 1958), il fait l'éloge du «charme discret des nouvelles du maître Séligny» (p. 1391). Dans son *Histoire littéraire de l'Amérique française*, il note : «seules les nouvelles de Séligny ont quelque mérite [...] il emprunte à sa propre vie et aux anecdotes locales des récits à la sensibilité pénétrante, joliment écrit, peut-être un peu trop marqués par les cadences de Chateaubriand» (p. 272); «seuls en Louisiane dans un fatras extravagant,

certaines contes de Séligny [...] ont quelque chose de leur accent [les récits trop didactiques, mais simples et vrais du Québec et d'Haïti]» (p. 513). Dans son *Anthologie littéraire de l'Amérique francophone* (Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971), il reproduit un extrait de «Un drame au lac Pontchartrain». Dans son *Histoire comparée des littératures francophones* (Paris, Nathan, 1980), il mentionne que les nouvelles et contes de Séligny ne manquent pas de talent (p. 38).

10. En dépouillant *L'Abeille de La Nouvelle-Orléans* de 1827 à 1868 et *Le Courrier de la Louisiane* de 1810 à 1860, j'ai trouvé un total de vingt-cinq nouvelles et récits au lieu des huit mentionnés par Viatte. Pour les autres écrits, articles et essais, j'en ai retrouvé douze au lieu des quatre mentionnés dans le «Complément à la bibliographie de Tinker», *Revue de Louisiane/Louisiana Review*, 3, hiver 1974, p. 42-43. Une édition des écrits de Séligny est en préparation.

11. Je n'ai pu retrouver que quelques documents sur la vie de Michel Séligny, comme son testament et sa succession testamentaire. Il est né probablement entre 1806 et 1808, à Saint-Domingue ou à Cuba (peut-être à Santa Catalina del Saltadero, près de la baie de Guantanamo, où une colonie de réfugiés de Saint-Domingue s'était établie et d'où elle avait été expulsée en 1809 par les autorités espagnoles). Beaucoup de ces réfugiés blancs et de

couleur ont émigré en Louisiane en 1809. La mère de Séigny, qui a eu d'autres enfants, et de Camille Thierry, son demi-frère, était une femme libre de couleur, mentionnée pour la première fois dans le recensement fédéral de 1810. Son nom, Philise Lahogue, indique qu'elle est née sur la plantation de Lahogue, en Haïti, en 1790. Elle a vécu avec un certain Thierry, originaire de Bordeaux qui a reconnu ses deux fils, Camille, le poète louisianais, et son frère Gustave-Julien. Michel Séigny a fait des études en France au Collège Sainte-Barbe à Paris. Un des membres du comité de l'Association amicale du collège était un avocat, Ernest de Séigny. Sans indication de nom dans le *Livret de la fête annuelle des anciens élèves de Sainte-Barbe*, il est mentionné qu'un Barbiste, avocat, était revenu d'Amérique en 1818. À son retour en Louisiane, Michel Séigny fonde une école pour enfants libres de couleur, l'Académie Sainte-Barbe. De 1847 à 1856, il n'y a aucun document précis, mais nous savons qu'il a fait un séjour en France, qu'il est revenu par le vapeur *l'Alma* en novembre 1856 et qu'il était accompagné de sa femme, Madeleine Fernand Liotaud, fille d'un poète louisianais, homme libre de couleur, et de son fils. Séigny reste en Louisiane jusqu'en avril 1867 et meurt à Bordeaux en septembre de la même année. Edward Larocque Tinker mentionne que Séigny est mort à Paris en 1868, erreur qui a été répétée ensuite par tous les chercheurs. Michel Séigny appartenait à cette élite de gens de couleur francophones, originaires de Saint-Domingue, très bien éduqués et engagés dans la vie littéraire louisianaise et dans l'éducation. Bien qu'ils n'aient eu aucun pouvoir

politique jusqu'à la guerre de Sécession, ils formaient une classe intermédiaire d'artisans, d'enseignants, de marchands, de propriétaires assez riches. Michel Séigny était, pour sa part, propriétaire de trois maisons situées dans le quartier français de la ville, ayant une valeur de seize mille dollars, somme considérable pour l'époque.

12. Au sens étymologique de narration, ce mot est employé dans les variétés de la presse louisianaise. Hains B (Heinz ou Henri Boussuge), le feuilletoniste attiré de *L'Abeille*, publie une nouvelle intitulée «Simple histoire» (1837) et une «Histoire de tout le monde» (1838).

13. Les citations proviennent de «Simple histoire» (1854), «Le petit fugitif» (1855) et «Une orpheline» (1855).

14. Jean-Claude Vareille, *L'Homme masqué, le justicier et le détective*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 64.

15. Marc Angenot, *Le Roman populaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1975, p. 64.

16. Les épiphonèmes sont une constante dans l'écriture séignienne depuis 1847 jusqu'à sa dernière nouvelle retrouvée, publiée en 1861.

17. Les essais de Séigny sont tous marqués de l'expression d'une foi vive et sincère. Ses articles traitent de la vie religieuse catholique à La Nouvelle-Orléans, la fête de la Toussaint, célébrée de manière solennelle, les sermons du Carême, la communion solennelle à la Cathédrale, la dédicace d'une nouvelle église, un appel à la charité pour le soutien de l'Asile des orphelins catholiques.

18. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Flammarion, 1964, vol. 2, p. 43-44.

19. *L'Athénée louisianais*, fondée en 1876 par l'élite des Créoles blancs francophones pour la défense de la langue et de la culture française, était une organisation conservatrice qui avait, par ailleurs, oublié la contribution des gens libres de couleur à la littérature louisianaise et à la vie intellectuelle de la communauté francophone. Rodolphe Lucien Desdunes, un écrivain noir, rappelle cette contribution dans son livre *Nos hommes et notre histoire* (Montréal, Arbour et Dupont, 1911), traduit par soeur Dorothea Olga McCants (*Our People and our History*, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1973). Desdunes ne fait aucune mention de Séigny. Edward Larocque Tinker dans *Les Écrits de langue française en Louisiane au XIX^e siècle* (Paris, Honoré Champion, 1932) mentionne que Séigny s'était épris d'une femme mariée, mère de dix enfants, que Réginald Hamel transforme en femme blanche, qu'il avait été renié par sa mère (morte en 1853) et par ses demi-frères et qu'il s'était rendu à Paris avec cette femme, où il est mort en 1868. Or Séigny vit à La Nouvelle-Orléans avec sa femme et son enfant, de 1856 à 1867, où il enseigne bien sagement le français et gère ses propriétés.

20. François Rutten, «Sur les notions de texte et de lecture dans une théorie de la réception», *Revue des sciences humaines*, 177, 1980-1, p. 73.